

#Financeur



Présentation

Autonomie & Solidarité est une société de Capital Risque qui lutte contre le chômage et l'exclusion en favorisant le retour à l'emploi. Dans ce but, Autonomie & Solidarité accompagne les projets de création, de reprise et de développement en Hauts-de-France.

Autonomie & Solidarité intervient pour renforcer les fonds propres de l'entreprise, en capital ou en compte courant, et propose également des prêts participatifs.

En plus du financement proposé par Autonomie & Solidarité, une équipe de bénévoles accompagne et apporte aux porteurs de projet son expertise sur des compétences très variées et en fonction de leurs besoins. Sont éligibles les projets suivants :

- Au stade de création, développement ou de reprise d'entreprise;
- Dont le siège social est situé dans la région **Hauts de France** ;
- **Créant ou maintenant de l'emploi** sur la région ;
- Dont le capital social soit au moins de 15 000€.

Le projet doit être économiquement viable et correspondre aux **valeurs de l'ESS portées par Autonomie & Solidarité sur les aspects économiques, environnementaux et sociaux**.

L'entrepreneur doit être engagé ou souhaiter s'engager dans une démarche RSE, et nous l'aidons à mettre en place un reporting annuel de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) en adéquation avec son projet.

	Cibles	Sociétés
	Type d'offres	Apport en capital Apport en compte courant Obligations non convertibles Prêt participatif

Contact en région :

info@autonomieetsolidarite.fr

